



Mise en œuvre des Orientations du Chapitre 2022

DECISIONS CGE 2023

Zalaegerszeg 27 février – 6 mars 2023

PARTAGE DU CHARISME

Le Réseau éducatif international de la CND se réunit au Congo du 15 au 25 mai 2023. Cette rencontre est centrée sur l'œuvre éducative de la CND au Congo et sur le Pacte éducatif CND. A partir du texte voté au Chapitre : « Vers un Pacte éducatif CND », le Réseau s'attachera à définir l'engagement de la Congrégation, valable quelle que soit la mission et l'insertion des Sœurs (école, université, hôpital, centre de formation, paroisse, ONG etc.) et déclinable dans chaque pays par les éducateurs eux-mêmes.

FORMATION

A. Formation initiale :

La prochaine Session des Formatrices a lieu **du 21 au 29 janvier 2024**, à Rome et à la Casa La Salle, Villa Pacis n'étant pas encore en service à ces dates.

Elle sera animée par Sœur Anne Chapell qui a ouvert notre Chapitre 2022.

L'objectif de cette rencontre est prioritairement de relire le **Référentiel de la Formation Initiale** (2016 – Angers ; 2018 – Hónai) et d'évaluer sa pertinence mais aussi de pointer ses insuffisances ou ses manques (notamment les questions d'abus, de sorcellerie, d'écologie intégrale, d'intégration de l'histoire personnelle etc.) et d'y répondre.

J³

Le CGE refait le choix de proposer le 3^{ème} Juniorat aux jeunes Professes perpétuelles de moins de 5 ans.

Il sera suivi et complété par un temps de stage apostolique dans des communautés d'accueil formatrices où vie de prière, vie fraternelle et vie apostolique s'articulent quotidiennement.

La durée de ce stage sera de 3 mois à 1 an, selon la maturité et la disponibilité de chacune.

➤ Calendrier :

| 2024 | | 2025 | | 2026 | | 2027 | | 2028 |
|----------------|--|------------------|------|----------------|--|------|------|------|
| J ³ | | CGE Economies | S.A. | J ⁴ | | | S.A. | |



Mise en œuvre des Orientations du Chapitre 2022

DECISIONS CGE 2023

Zalaegerszeg 27 février – 6 mars 2023

Pastorale des vocations

Chaque Vicairie assure cette pastorale en veillant à la présentation de la vocation religieuse dans les lieux d'insertion des Soeurs.

N.B. Il ne nous est pas possible d'honorer la demande de mise en place d'un groupe itinérant étant donné les décisions précédentes sur la Formation.

B. Formation permanente :

Formation des Responsables :

Elle est assurée le plus possible dans chaque pays, notamment à l'occasion des visites du Généralat. La première session a lieu au Vietnam, **du 8 au 14 décembre 2023**

Elle s'attachera à la spécificité du **leadership CND** qui dépend de la spiritualité augustinienne, de la pédagogie de Pierre Fourier etc. ; elle donnera aussi aux responsables des méthodes de management.

N.B. Le CGE rappelle la nécessité de :

- **la lettre de mission** pour toutes celles qui sont en responsabilité : qu'il s'agisse d'une communauté ou d'une œuvre, aucune mission ne peut être confiée sans préciser l'objectif, l'attente de la Vicairie.
C'est à partir de cette lettre que chacune peut rendre compte de sa vie chaque année à sa Vicairie
- **l'accompagnement spirituel et la supervision** de toute responsable¹

| |
|-------------------------|
| INTER-GENERATION |
|-------------------------|

Le CGE a échangé sur :

- la planification de l'avenir immobilier : maisons d'accueil des Soeurs âgées « des maisons pour vivre, non pour mourir »
- l'apprentissage des langues par Zoom entre Soeurs de différents pays et de différentes tranches d'âge
- le partage international entre Soeurs d'Europe en favorisant la communication non verbale (partage de savoir-faire), les liens interpersonnels (Zoom avec traduction), les rencontres bilatérales...

¹ Cf. Décisions CGE 2018 : « Accompagner – Interpeller – rendre compte »



Mise en œuvre des Orientations du Chapitre 2022

DECISIONS CGE 2023

Zalaegerszeg 27 février – 6 mars 2023

Nous avons eu un débat sur l'internationalité de notre mission sans toutefois trancher dans un sens ou dans un autre, nous contentant de relire le passé :

- la mission liée à l'histoire de la colonisation n'est pas un modèle reproductible
- le Concile Vatican II a donné priorité à l'inculturation/acculturation
- les responsables de la CND ont eu le souci de ne pas mettre les plus jeunes au service des plus anciennes, privant ainsi les Vicairies de ressources humaines nécessaires à la mission.

Nous avons noté toutefois que les Congrégations aujourd'hui reviennent à un noviciat international et que les plus jeunes aspirent à cette dimension internationale.

| |
|--------------------------|
| LA MAISON COMMUNE |
|--------------------------|

Laudato Si

Le CGE décide de donner priorité aux actions de la Congrégation qui doivent conjuguer Laudato Si avec notre charisme, résumé dans notre devise « **A nul ne nuire, à tous servir - Fais le grandir** ».

- ⇒ Il ne s'agit plus de lister tout ce que nous faisons (compost, réduction empreinte carbone, recyclage, commerce équitable...)
- ⇒ Les référentes de chaque pays doivent impulser, animer, collecter et transmettre ces actions au Généralat qui les publie sur le website.

Quelques propositions du CGE :

- Pas seulement des actions mais une orientation spirituelle : une prière brève pour toute la CND et ses collaborateurs.
- Pas seulement une ascèse personnelle mais une visée éducative mobilisatrice (cf. Congo : lutte contre les mariages et les grossesses précoces ; gestion des conflits/médiation : apprentissage/formation de médiateurs ; label Eco écoles CND).
- Conscientisation à plus de vie (contrairement aux théories ultra conservatrices du complotisme, du grand remplacement, de l'extinction des ressources) ; appel à plus d'espérance (notre stratégie doit prendre appui sur ce Dieu qui défend toujours la vie : cf. Gn 7 à 9 ; Dt 20, 19 ; Rm 8...).



Mise en œuvre des Orientations du Chapitre 2022

DECISIONS CGE 2023

Zalaegerszeg 27 février – 6 mars 2023

Engagement CND contre les abus

Force est de constater qu'il existe des cas d'abus partout et que la CND n'est pas indemne. Le CGE demande donc à chaque pays de rédiger un texte précis répondant à ces questions : qui veille à quoi/qui fait quoi ? (qui reçoit, écoute, soutient les victimes, décide de la sanction en conformité avec la loi du pays ?)

Texte à envoyer au Généralat d'ici le 16 septembre.

Le Généralat réfléchit de son côté, avec l'aide d'experts, à une « cartographie des risques » et à la mise en place de mesures nouvelles : par ex. un audit des pays tous les 3-4 ans.

AUTRES DECISIONS

A. Website

Le CGE a pu découvrir le site retravaillé par notre wemaster, Johann Cordier (nouveau moteur de recherche, modifications de présentation, rubriques à retravailler ou à constituer)

Nous nous sommes engagées à **nourrir le site**, notamment :

- l'histoire de chaque pays (y compris l'arbre généalogique qui doit être prolongé)
- la pastorale des vocations
- les Associés
- Laudato Si

B. Caisse Commune

Raymond Verley a fait le point sur

- la situation économique des pays et l'état de leurs réserves
- la Caisse commune

Six ans après sa création (CGE 2016 – Jundiai), conformément au règlement que nous nous étions donné, nous devons réfléchir à la suite que nous voulions donner à cette centralisation de nos capitaux.

Le CGE a décidé de maintenir le principe des versements à la Caisse Commune pour les pays qui ont des réserves. Le montant de ces versements est calculé en conservant les critères utilisés pour les Prévisions à long terme (PLT) faites dans chaque pays. Le montant final est fixé après dialogue avec le Généralat et est réévalué tous les 3 ans.



Mise en œuvre des Orientations du Chapitre 2022

DECISIONS CGE 2023

Zalaegerszeg 27 février – 6 mars 2023

C. Plan santé

Afin d'assurer une couverture santé dans les pays qui ne dispose d'aucune assurance maladie, Raymond Verley a présenté les différentes options offertes par l'EMI (Entraide Missionnaire) adossés aujourd'hui à MSH.



Viszlát !
Au revoir !
Adeus !
Goodbye
Zbohom !
Arrivederci !
Tạm biệt !

